

Vidéo en ligne: Disney cède à la pression d'Acacia

Acacia est une petite société américaine qui serait restée totalement méconnue si elle ne disposait de quelques brevets qui touchent à la diffusion de vidéo en ligne par Internet et satellite.

La firme est en procès avec plusieurs sites pornographiques, auxquels elle demande de verser des royalties pour l'usage de technologies relevant de ses brevets! Et l'industrie est en attente des décisions du juge fédéral en charge du dossier. Toute l'industrie ? Non, car déjà plusieurs compagnies ont signé des licences avec Acacia, avant même de connaître le résultat du procès en cours. 116 précisément, pour la fourniture de contenu pour l'hôtellerie, la musique en ligne, le cinéma, le sport, l'information, et même l'e-learning. Sans oublier des sites pour adultes, bien entendu. **Disney cède, l'industrie tremble !** Et voilà que Walt Disney débarque et jette un pavé dans la mare en licenciant la technologie d'Acacia. Et c'est toute la division Internet du groupe – *Disney Internet Group* – qui s'y colle, dont Disney.com, ABCNews et ESPN. Les acteurs majeurs de l'internet ont pourtant adopté une position d'attente, certains comme RealNetworks n'hésitant pas à parler de « terrorisme aux brevets ». La démarche de Disney risque de peser lourd sur l'issue du procès et, au-delà, sur l'avenir du « streaming vidéo ».